



**Mairie de LE CHEIX SUR
MORGE
Puy de Dôme**

République Française

**COMPTE-RENDU DE CONSEIL
MUNICIPAL
Séance du 13 mars 2017**

Le 13 mars 2017, le conseil municipal de **LE CHEIX SUR MORGE** régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Yves LIGIER, Maire.**

Etaient présents : LIGIER Yves, BIGAY Bertrand, LOUSTE-SOL Véronique, SAUVAT Jean-Claude, TAHARI Alain, BELIN Etienne, DESSENDIER Lionel, GOMARD Nadine, PARRY Evelyne, CANTE Géraldine, CORBIN Bruno, LAGNIER Séverine, MOREAU Coraline

Avait remis un pouvoir : GRENET Laurent

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du CGCT : Bertrand BIGAY est nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 16 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité.

1/ Le contrat avenir de Mr DO CARMO FERNANDES José est renouvelé pour une durée de 12 mois supplémentaires soit du 24 mars 2017 au 23 mars 2018.

2/ L'ordonnateur est autorisé par le conseil municipal à mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget :

- Montant : 99.00 €
- Article : 2158

3/ Afin de permettre l'avancement de grade auquel Mme LONJON Isabelle peut prétendre à l'ancienneté, le conseil municipal crée le poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe.

4/ Monsieur le Maire trace les grandes lignes du résultat du budget 2016 afin de préparer le budget 2017 dont le vote est programmé au 10 avril prochain.

5/ Le 29 mars prochain aura lieu l'inauguration des logements sociaux du lotissement des Baillardes. Cette inauguration est organisée par l'OPHIS.

6/ Mme LOUSTE-SOL Véronique propose la création d'une commission municipale des jeunes afin d'impliquer les jeunes (dont la tranche d'âge reste à définir) dans la vie de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2122- 25 du CGCT.

Le Maire, Yves LIGIER.